

## **REGLEMENT CONCOURS PHOTO FETE DES PERES 2017**

**DU 07/06/17 AU 14/06/17**

### **ARTICLE 1 - PARTICIPATION**

L'opération est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) à l'exclusion des membres de la société HORIZON 2000-Bonbonweb, des personnes ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion de l'opération, ainsi que des membres de leur famille en ligne directe.

HORIZON 2000 - Bonbonweb se réserve le droit de vérifier que les gagnants ont participé à l'opération dans des conditions conformes au présent règlement, les participations non-conformes entraînant la disqualification du gagnant et l'annulation de son gain.

### **ARTICLE 2 - MODALITES DE PARTICIPATION**

Pour participer, il suffit de se connecter au site [www.bonbonweb.com](http://www.bonbonweb.com) et de s'identifier par adresse mail ou compte Facebook ou Instagram à notre jeu concours photo Fête des Pères en date du 07 juin 2017.

### **ARTICLE 3 – DESIGNATION DES GAGNANTS ET REMISES DES LOTS**

La photo qui aura comptabilisé le plus de vote (adresse IP unique), remportera le gain. Un mail lui sera alors envoyé pour lui signifier.

### **ARTICLE 4 – INDISPONIBILITE DES LOTS**

Les lots ne peuvent en aucun cas être échangés contre leurs valeurs en espèces, ou contre toutes autres dotations.

HORIZON 2000 – Bonbonweb se réserve toutefois la possibilité de remplacer les gains par d'autres lots de valeur équivalente ou supérieure en cas d'évènements indépendants de sa volonté qui rendraient impossible la délivrance desdits lots, sans que cette substitution puisse engager notre responsabilité.

## **ARTICLE 5 – FRAUDE**

HORIZON 2000 - Bonbonweb pourra annuler tout ou partie de l'opération ou des participations s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation à l'opération ou de la détermination des gagnants.

Les personnes ayant des votes frauduleux (une seule adresse IP pour plusieurs adresses mails) se verront rejetées du concours. Un autre joueur sera alors désigné comme gagnant.

Elle se réserve par ailleurs le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs et/ou de les poursuivre devant les juridictions compétentes.

## **ARTICLE 6 - FORCE MAJEURE**

La société HORIZON 2000 - Bonbonweb se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'opération en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

## **ARTICLE 7 – RESPONSABILITE**

La participation à l'opération par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations. L'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau, ne peuvent en aucun cas entraîner la mise en jeu de la responsabilité de HORIZON 2000 -Bonbonweb.

HORIZON 2000 - Bonbonweb ne saurait être tenue responsable en cas d'interruption des communications Internet ou d'altération des participations (communication réseau, interruption du réseau) et plus généralement, de tout dysfonctionnement du réseau Internet.

La responsabilité de Bonbonweb ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement ou de défaillance du réseau de GLS ainsi que la Poste et, notamment, en cas de perte des lots lors de leur expédition, de leur non-réception, de leur détérioration ou de leur livraison avec retard. De même, la responsabilité de la société HORIZON 2000 - Bonbonweb ne saurait être engagée en cas d'erreur d'acheminement des lots en raison d'informations erronées

fournies par les participants ou si les lots n'étaient pas réceptionnés par les gagnants dans le délai fixé par GLS ou la Poste.

#### **ARTICLE 8 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Le traitement des données personnelles des participants est nécessaire à HORIZON 2000 - Bonbonweb dans le cadre de la bonne gestion de l'opération et afin de faire parvenir leur lot aux gagnants. Ces données sont utilisées par HORIZON 2000 - Bonbonweb et, le cas échéant par ses partenaires, pour les besoins de l'opération